

# Jean Zay au Panthéon



**PORTRAIT** ■ Retour sur le destin hors du commun d'un homme, natif d'Orléans, resté fidèle à ses idées

## Le martyr républicain réhabilité

Ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts, sous le gouvernement du Front populaire, l'Orléanais entrera au Panthéon le 27 mai prochain.

Christine Broudic

christine.broudic@centrefrance.com

« Jean Zay vivra par sa personne, par son œuvre, par son martyre. Le peuple français n'oubliera ni ce qu'il était, ni ce qu'il avait accompli si jeune encore, ni ce qu'il a donné, ni ce qu'il a souffert. » L'homme d'État socialiste, Léon Blum, n'avait pas vu tout à fait juste au moment où il écrivit ces lignes...

« Les cendres d'une histoire douloureuse »

La raison, François Fillon, alors ministre de l'Éducation nationale, la formalise dans un discours en 2004. « Les sédiments sous lesquels la figure de Jean Zay attend d'être ramenée au plein jour sont parmi les plus pesants et les plus obscurs de notre passé national. Ce sont les sédiments de nos heures noires ; les cendres d'une histoire douloureuse. »

D'origine juive, protestant, franc-maçon, figure du Front populaire, Jean Zay a cristallisé en effet, sur sa seule personne, tout ce que haïssait l'extrême droite de l'entre-deux-guerres.

Jean Zay, le martyr républicain, assassiné le 20 juin 1944 par la milice. Jean Zay, l'oublié de la République, dont le procès en réhabilitation n'a pas suffi à repositionner à leur juste valeur action et héritage dans les livres d'histoire et la mémoire collective.

Et pourtant... C'est à Jean Zay que l'on doit, sous sa mandature au ministère de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts, la prolongation de l'obligation scolaire de 13 à 14 ans, le projet d'une École nationale de l'administration, le Comité supérieur des œuvres sociales (futur Crous), la réforme de l'École normale supérieure, le développement du sport scolaire et universitaire, la mise sur pied d'un festival international du cinéma à Cannes...

Il aura fallu un long, très long combat, mené par sa veuve Madeleine, ses filles Catherine et Hélène, et d'indéfectibles soutiens



**DESTIN.** Député à 27 ans, ministre à 32 ans, Jean Zay fut assassiné alors qu'il n'avait pas encore 40 ans. ARCHIVES

républicains pour que l'on (re)découvre enfin qui était Jean Zay.

Le 21 février 2014, presque soixante-dix ans après sa mort, le président de la République, François Hollande, annonce officiellement l'entrée de Jean Zay au Panthéon, au même titre que Germaine Tillion, Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Pierre Brossolette.

Mais « les sédiments de nos heures noires » ont encore la vie dure. En témoignent les missives lâchement anonymes adres-

sées à la rédaction de *La République du Centre* au moment de l'annonce présidentielle.

### L'humaniste

Cet hommage de la patrie, d'aucuns s'y opposent aujourd'hui. Dans l'ombre. Parce que Jean Zay a écrit, à l'âge de 19 ans, « Le Drapeau », un texte non destiné à la publication, où il crie son horreur de la guerre, où il en vient à conspuer le drapeau français, « cette saloperie tricolore ». Sur ce poème pastiche, Jean Zay s'est

expliqué. Il s'agit là, en fait, d'un second faux procès. Après celui qui avait condamné Jean Zay à la déportation à vie et à la dégradation militaire, en octobre 1940. Le tort du député orléanais ? Avoir rejoint l'Afrique du Nord pour organiser, avec une vingtaine de parlementaires, un contre-pouvoir face au gouvernement de Pétain. D'autres, à l'époque, avaient gagné Londres.

Ce mercredi 27 mai 2015, Jean Zay rejoindra le Panthéon. Un hommage de la

Nation qui résonnera comme une juste réparation pour un martyr républicain trop longtemps oublié par sa chère République.

Avec lui, c'est aussi un peu d'Orléans qui rejoint la montagne Sainte-Geneviève. Orléans, cette ville qu'il a chérie, où il est né, où il a grandi, où il s'est formé, où il a livré ses premières batailles politiques. Orléans où il a été un élève brillant au lycée Pothier, lauréat du prix de composition française au Concours général. Orléans

où il a rodé sa plume de journaliste dans les colonnes du *Progrès du Loiret*. Orléans où il a exercé comme avocat, défenseur des petites gens, des justes causes ou des causes perdues. Orléans, où après avoir ressuscité la section orléanaise des Jeunesses laïques et républicaines, il est élu député radical à 27 ans. Orléans où il a forgé ses valeurs au contact d'autres grands humanistes : René Berthelot, Roger Secrétain, Maurice Genevoix, André Mailfert, pour ne citer qu'eux. ■

### EN DATES

**1904**

Naissance de Jean Zay, le 6 août, à Orléans. Son père Léon est rédacteur en chef du quotidien radical *Le Progrès du Loiret* ; sa mère, Alice, est institutrice.

**1928**

Après de brillantes études au lycée Pothier et en faculté de droit, il devient avocat et s'inscrit au barreau d'Orléans.

**1932**

Est élu, le 8 mai, député du Loiret.

**1936**

Dans le gouvernement du Front populaire, il est nommé, le 4 juin, ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts.

**1939**

Il rejoint l'armée française et stationne en Lorraine pendant la « drôle de guerre ».

**1940**

Il s'embarque, le 20 juin, sur le *Massilia* pour poursuivre la guerre en Afrique du Nord. Le 16 août, il est arrêté au Maroc. Il est condamné, le 4 octobre, à la déportation à vie et à la dégradation militaire pour désertion. Sa peine de déportation sera muée en internement.

**1944**

Jean Zay est assassiné par des miliciens, le 20 juin, à Molles, dans l'Allier. Son corps sera retrouvé en 1946 ; ses funérailles célébrées à Orléans en 1948.

**1945**

Le 5 juillet, la cour d'appel de Riom annule le jugement d'octobre 1940. Jean Zay est réhabilité à titre posthume.

**2014**

Le 21 février, le président de la République, François Hollande, annonce officiellement l'entrée de Jean Zay au Panthéon.